

## STATIONNEMENT

### ÉVOLUTION DU STATIONNEMENT EN VOIRIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019

- Suppression de la Zone Verte rue de Saint-Cloud.
- Création d'une Zone Orange rue de Versailles et parking Malgaïve, pour un stationnement jusqu'à 5h, avec possibilité de forfait résident.
- ➔ Plus de précisions dans le flyer "Guide du stationnement" distribué et disponible en mairie et sur [www.villedavray.fr](http://www.villedavray.fr).

## ESPACES VERTS

### VILLE-D'AVRAY OBTIENT SA 2<sup>ème</sup> FLEUR !

Un fleurissement remarqué et récompensé Le 7 novembre dernier, le label régional des Villes et Villages Fleurs a attribué une deuxième fleur à notre ville. Ce label récompense la connaissance du végétal (couleurs, formes, volumes, époques de floraison) et l'art de la composition.

Les responsables du fleurissement adaptent les choix coloristes en fonction des lieux et de leurs caractéristiques (proximité d'une aire de jeux, lieu visible de loin, lieux de repos...), de l'exposition (ombre ou soleil).

**Les jardiniers de Grand Paris Seine Ouest : l'excellence et le savoir-faire reconnus une fois de plus**

Chaque année, les 109 jardiniers de GPSO plantent et entretiennent près de **86 000 plantes et fleurs sans pesticide**, sur plus de 4 600 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés, dans une double démarche de développement durable et d'économie d'eau. Le fleurissement met en valeur le territoire et son espace public. Le travail et le savoir-faire de ces jardiniers sont également reconnus par le label des Villes et villages Fleurs, attribué à plusieurs villes du territoire.



## ÉNERGIE

### ILLUMINATIONS DE NOËL : JUSQU'AU 23 JANVIER 2019

En matière d'éclairage public, les objectifs du territoire s'inscrivent dans le respect de l'environnement en diminuant la consommation d'énergie tout en améliorant l'éclairage de la voirie et en réduisant la pollution lumineuse. Pour les illuminations de Noël, GPSO a recours à la technologie des LEDs, ces ampoules à très basse consommation d'énergie (environ 4 fois inférieure à une ampoule classique).

Pour rappel, dans le cadre du plan d'économies de fonctionnement de GPSO, le budget consacré aux illuminations a connu une baisse de 50 % depuis 2014, où elles représentaient une dépense d'un peu plus de 1,5M€.

### À VILLE-D'AVRAY :

- ➔ 31 motifs, 7 traversées et 1 000 mètres linéaires de guirlandes
- ➔ Coût annuel = 32 700 € (contre 51 804 € en 2014).

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES : C'EST PARTI !



Le 20 novembre dernier, la première collecte des déchets alimentaires a eu lieu à Ville-d'Avray, Marnes-la-Coquette et une dizaine d'écoles de l'intercommunalité. Cette collecte a lieu tous les mardis matins. Elle concerne l'ensemble des restes alimentaires, y compris les déchets carnés (les épiluchures, les os de viande ou les arêtes de poisson, les coquilles d'huîtres, les produits périmés sans emballage, comme les yaourts, mais également le thé et le marc de café).

Pour permettre cette collecte, des bacs marrons ont été distribués par les agents de Plastic Omnium au début du mois de novembre. Dans le même temps, une sensibilisation a eu lieu en porte-à-porte : les éco-animateurs du Sycotom ont livré chez vous le kit de tri : 1 p'tit bac, 60 sacs (2 rouleaux de 30 sacs), 1 guide, 1 mémo tri magnétique...

- Vous avez accès à un composteur de proximité : les déchets alimentaires acceptés doivent y être mis en priorité !
- Vous n'avez pas reçu votre bac marron ? Merci de le signaler au **0 800 101 021** Service à appel gratuits

• Vous n'avez pas eu votre kit ? Il est disponible en mairie où vous pouvez venir le récupérer.

• Les sacs de collecte sont également disponibles en mairie. Une nouvelle distribution sera également faite dans 6 mois par les éco-animateurs. Ce moment sera également l'occasion pour Grand Paris Seine Ouest et le Sycotom de recueillir votre avis sur cette nouvelle collecte.

### À NOTER !

Cette pratique, d'ores et déjà très développée chez plusieurs de nos voisins européens, commence aussi à se développer aux États-Unis (San Francisco, Seattle...) ou en France (Lorient, Colmar...).

➔ Pour toute question, vous pouvez appeler le 0 800 10 10 21.

COLLECTE LE MARDI DE 6H À 13H - SORTIR LE BAC LE LUNDI SOIR APRES 19H

### PLAN CLIMAT : AGISSONS ENSEMBLE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

#### PARTICIPEZ À LA CONSULTATION

Avec l'application Vooter, GPSO permet à ses citoyens de s'exprimer, en quelques minutes, sur leurs usages, leurs besoins et les perspectives d'actions qu'ils souhaitent soutenir. Téléchargez l'application et répondez aux questionnaires sur les thèmes des consommations d'énergie, des transports, du développement durable, etc. Des conseils et bonnes pratiques seront également diffusés tout au long de la concertation.

5 grandes thématiques vous seront proposées. **Jusqu'en mars 2019** : mobilité, rénovation énergétique, déchets... ➔ [www.seineouest.fr/environnement](http://www.seineouest.fr/environnement)

## VOIRIE

### VIABILITÉ HIVERNALE 2018

La viabilité hivernale consiste à rendre circulables les chaussées, places et trottoirs par temps de neige ou verglas.

**Jusqu'au lundi 11 mars 2019**, les agents d'astreinte sont mobilisables pour intervenir 24h/24, 7jours/7 dans les 8 villes grâce aux 19 saieuses, 1 500 tonnes de stock de sel et 5 lames de déneigement prêtes à assurer l'entretien et la sécurisation des 294 km de voirie (voies de circulation et accès aux bâtiments publics). En cas d'urgence, un stock tampon de sel situé à Rouen peut être approvisionné en 24 heures.

#### LES CONDUCTEURS

Les conducteurs doivent s'informer des précautions de circulation afin de ne pas ralentir ou empêcher les saieuses d'intervenir.

- Se renseigner sur les prévisions météorologiques, les conditions de circulation et de trafic.
- Se procurer des chaussettes à neige à installer sur les roues du véhicule.
- Prévoir des chaînes dans le coffre ou mettre des pneus neige.
- Inspecter l'état général du véhicule (niveaux, pression des pneus, batterie...).
- Se munir d'un kit d'accessoires (lampe de poche, raclette en plastique, antigel, couverture, eau...).



#### COMMENT S'INSCRIRE SUR VOOTER

- 1 Téléchargez** l'application Vooter
- 2 Connectez** votre compte
- 3 Rejoignez** par généralisation Agissons ensemble ou entrez votre code Climat
- 4 Votez !**

#### RÉUNION PUBLIQUE MERCREDI 5 DÉCEMBRE

Venez échanger et donner votre avis sur les questions environnementales (énergie, transports, qualité de l'air, gestion des déchets, bâtiments...) et faire part de votre contribution pour l'élaboration du Plan Climat du territoire :

➔ Mercredi 5 décembre à 19h au SEL à Sèvres – 47 Grande Rue

## LES OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Pour prévenir les risques de chutes et assurer la sécurité des passants, chaque habitant a l'obligation de déneiger les trottoirs ou d'en retirer la glace ou le verglas devant sa propriété. Pour rappel, la responsabilité des riverains (particuliers, copropriétés et entreprises) peut être engagée en cas d'accident. Il est important de déneiger avant que la neige soit compacte :

- Se procurer un sac de sel et une pelle (magasin de bricolage, internet) avant les premiers flocons.
- Créer un couloir pour le sel en raclant la neige avec une pelle.
- Jeter le sel sur la zone à traiter, en respectant les quantités conseillées et en évitant les pieds d'arbres et les plantations.
- Stocker la neige retirée le long d'un mur ou d'une clôture en laissant un couloir de circulation pour les piétons. Veiller également à ne pas gêner les caniveaux et l'écoulement des eaux.